

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

SOMMAIRE

I. Les cinq axes de travail du Collectif **P4**

- I.1- Marchandisation des associations
- I.2- Droit et libertés associatives
- I.3- Actions publiques & Associations
- I.4- Évolution du monde associatif
- I.5- Bifurcation écologique et systémique

II. Agir et produire collectivement **P11**

- II.1- Journées de saison APAC et plénières
- II.2- Observatoire citoyen de la marchandisation des associations
- II.3- Les Cafés'CAC mensuels
- II.4- Les recherches participatives
- II.5- Université des savoirs associatifs
- II.6- Les Soulèvements associatifs
- II.7- La formation et les interventions

III. Communiquer et diffuser largement **P24**

- III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau
- III.2- Communication externe
- III.3- Productions /publications

IV. Le CAC et ses réseaux **P33**

- IV.1- Préambule numérique
- IV.2- La vie associative
- IV.3- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

INTRODUCTION

2025

Une année 2025 débutée sous l'angle à la fois de la **Marchandisation des associations**, que le CAC continue de décrypter, analyser et tenter de contrer (notamment en présentant des pistes de démarchandisation dans le second rapport de l'OCMA) et aussi des **Soulèvements associatifs** pour (ré)agir face au vote de la loi de finance 2025 absolument catastrophique pour les associations, aggravant les annulations de crédits de 2024. Dès le 1er trimestre 2025 le « CAO » (Conseil d'Administration et d'Orientation) du CAC a décidé de créer un comité d'action « mobilisation budgets et libertés associatives 2025 » permettant une réaction des actrices et acteurs associatifs concernés. Des réunions se sont tenues presque chaque semaine durant le 1er semestre afin d'établir collectivement la forme de la mobilisation (coordination, information, communication...) nous amenant au 1er Juillet, date anniversaire de la Loi de 1901. Il s'agit de faire valoir ce que SONT les associations citoyennes sur leur territoire, autant que ce qu'elles FONT. C'est-à-dire redonner un sens « politique » au travail associatif et préparer le rebond, celui d'une société démocratique, écologique et sociale dans laquelle les associations ont un rôle majeur à jouer.

I. LES CINQ AXES DE TRAVAIL DU COLLECTIF

I.1- Marchandisation des associations

L'observatoire de la marchandisation des associations poursuit ses travaux :

Au niveau national, l'année 2025 a été notamment marquée par la sortie du deuxième rapport de l'observatoire intitulé "entre marchandisation et démarchandisation: un monde associatif à la croisée des chemins". Il croise des apports des 17 réseaux et associations et des 12 chercheurs et chercheuses qui le constituent mais également des contributions extérieures pour poursuivre le décryptage des processus de marchandisation et de financiarisation des associations. Il apporte également des pistes de démarchandisation possibles.

Au niveau européen, l'observatoire s'inscrit dans plusieurs espaces car il considère que le cadre européen surdétermine les conditions de l'action associative en France. Cette dimension relativement nouvelle de notre action est issue du travail de décryptage des processus de marchandisation qui nous a « embarqué » (sans moyens financiers dédiés) dans une task-force créée au niveau du Conseil de l'Europe dans le cadre de la conférence des organisations non gouvernementales. Son but : travailler avec d'autres réseaux associatifs européens, notamment les italiens, pour que l'effet des processus de marchandisation induit par le cadre du marché unique européen et sa règle concurrentielle soit reconnu comme une des causes de la restriction de l'espace civique européen, qui est désormais clairement observé. Nous co-organisons (avec le Secours Populaire) la réunion plénière de cette task-force tous les six mois à Strasbourg.

Nous sommes également partie prenante d'un groupe informel au niveau français qui réunit largement autour d'un noyau constitué par des membres du HCVA, du Mouvement associatif et du CAC. Son objectif est de construire une analyse commune des enjeux européens pour les associations et de porter des propositions communes pour un cadre européen qui protège les associations des effets délétères de leur inscription actuelle dans les cadres de marché.

Quelques chiffres :

- 8 numéros du "Klaxon" (lettre mensuelle de l'OCMA)
- 380 abonné.es à cette lettre mensuelle
- 47 rencontres/débats/temps de présentation des travaux
- 4 articles dans les médias
- 1 site dédié "Observatoire" qui permet de présenter la démarche, les membres, l'histoire, les rapports et productions et où tout est compilé, classé et précieusement conservé.



Nous ferons dans le chapitre II.2 ci-après, un focus sur les travaux 2025, préparatoires au prochain rapport (2026 ou 2027) sur la philanthropie.

[47 rencontres/débats/temps de présentation des travaux dont une quinzaine hors de Paris et 2 à Strasbourg]

I.2- Droit & Libertés associatives

La question des libertés associatives reste centrale avec une attention pour porter le sujet largement auprès de nombreuses associations et réseaux qui commencent à en prendre la mesure, soit parce qu'elles sont directement concernées (par une menace ou une restriction de ses libertés), soit parce que son réseau, ses partenaires et membres le sont.

A l'occasion de la campagne pour les municipales nous avons porté (au sein de l'Observatoire des Libertés Associatives) sept propositions clefs en faveur d'une vie associative libre, protégée et pleinement reconnue dans les territoires. Ce travail important a permis de rendre ce sujet plus visible auprès d'un plus large public associatif et de nombreux et nombreuses candidat.es politiques.

Le travail de veille et de recensement (largement porté par l'Observatoire des Libertés Associatives) est d'autant plus important que les libertés associatives renvoient à une série d'autres libertés imbriquées entre elles (liberté de manifestation, de réunion, d'expression, d'opinion, de création...) pour lesquelles il est nécessaire de travailler en lien avec de nombreux partenaires et observatoires.

A/ CER

Poursuite du travail d'explication au travers d'interventions, de formations... Toujours en capitalisant les informations, textes et explications sur notre page dédiée du site wiki mobilisation. Le sujet de son abrogation est maintenant porté par les têtes de réseaux telles que Le Mouvement Associatif et faisait partie des recommandations de l'avis 2024 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ».

B/ Implication dans la Coordination Libertés Associatives (CLA) et l'Observatoire des Libertés Associatives (OLA)

Une nouvelle dynamique a émergé entre une partie des membres impliqués initialement dans L.A. Coalition (et l'OLA) puis dans la recherche LAIC (libertés associatives et initiatives citoyennes), et le CAC a pris beaucoup de temps pour permettre la pérennisation de ce groupement, tout en le rendant plus visible et l'ouvrant à des partenaires importants comme Le Mouvement associatif et la LDH : cette coalition élargie se nomme maintenant la Coordination Libertés Associatives (CLA). L'arrêt des financements de LA Coalition puis de LAIC (fin 2024/début 2025) et les difficultés de financement des différents membres ont mis en danger cette coalition/coordination et son fonctionnement.

Parmi les actions, débats, réunions de travail, rapports, travaux développés toute l'année pour faire vivre ce collectif et soutenir concrètement les associations attaquées, on peut noter les rendez-vous mensuels du séminaire : une journée en plusieurs parties (mais notamment une partie interne de croisement des actualités, des cas avec la coordination des différentes associations) qui se finit tous les mois au Cnam à 17h par un colloque débat public (présentiel et visio) avec des rencontres thématiques autour de la démocratie, des libertés associatives et de leurs évolutions ; chaque séance est ensuite conservée et montée sous forme de podcast. Ce séminaire, avec ses rdv mensuels, se veut un lieu d'échange des savoirs relatifs à la répression associative, aux rapports entre l'État et les mobilisations sociales.

Les rencontres publiques du séminaire ont eu lieu de janvier à décembre, en voici quelques exemples qui restent disponibles sous forme de podcast sur le site de l'OLA :

- le 19 déc avec Pablo Corroyer : "Le financement de la vie associative par le Fonds de développement de la vie associative"
- le 2 juin avec Marion Ogier "Le droit : une arme pour répondre à l'atteinte aux libertés associatives"
- Le 7 avril avec Thomas Chevallier et Mathilde Rivoire : "Un autre financement associatif est possible ! Expériences américaines"

A noter que de fin avril à décembre nous avons eu le renfort d'une stagiaire pour renforcer notre implication, déjà importante, à la CLA et à l'OLA et faire un travail de veille et remontée d'information plus fort et coordonné.

Parmi les autres temps forts, nous avons co-animé la formation de 2 jours « pour faire face aux attaques contre les associations » - créée en 2023 - qui été menée les 3 & 4 avril 2025 aux Amarres à Paris avec l'OLA, Pas Sans Nous et VoxPublic.

25 personnes/structures ont été formées et la formation a pu rassembler un plus large public à l'occasion de trois tables rondes (les replays sont disponibles sur le site de l'Observatoire des Libertés Associatives).

Le dernier Rapport de l'Observatoire des libertés associatives est sorti fin 2025 : "Le Fond de développement de la vie associative : trajectoires, équilibres et menaces dans un dispositif collégial de financement de la vie associative". Sa première présentation publique a eu lieu le 19 déc, expliquant les forces et les limites de ce principal dispositif public de financement des associations. Le rapport met en lumière cet outil fondé sur la collégialité entre État, élu·es et représentant·es associatifs, tout en alertant sur les menaces croissantes pesant sur son indépendance depuis la mise en place du Contrat d'engagement républicain.

La recherche-action LAIC (Libertés associatives et initiative citoyenne) a pour objet de documenter les difficultés liées à l'exercice des Libertés associatives de façon systématique et à expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des interpellations citoyennes.

C'est dans ce cadre que l'OLA s'est impliqué dans la création, montage et diffusion d'une enquête statistique nationale pour mesurer l'état réel des relations entre le monde associatif et les institutions. Notre association l'a largement partagé dans ses réseaux et nous avons aussi activement diffusé les résultats de cette enquête, fruit d'un partenariat autour des libertés associatives entre l'OLA, le CNRS, le laboratoire CERAPS et à l'Agence nationale de la recherche. La restitution publique de l'enquête a eut lieu le 30 juin 25 et les résultats ont été débattus lors des échanges entre chercheur·euses, élu·es et représentant·es associatifs, dont le CAC.

C/ Fin de la préfiguration du projet collectif Droits et Mouvements Sociaux (DMS)

Le CAC était, avec 2 autres structures, à l'initiative du projet en 2023, puis est resté impliqué en 2024 dans un groupe de travail. Le portage est maintenant réalisé par l'association les Allumeuses qui a obtenu plusieurs financements permettant d'assurer sa transformation et continuité

D/ Suite de la diffusion du livre "Une histoire des libertés associatives" qui continue à être diffusé, discuté et utilisé comme support à des débats, rencontres et événements sur le sujet. Nous sommes ponctuellement conviés pour le présenter, comme par exemple en janvier à la MJC du Grand Cordel MJC lors d'un temps fort d'information et de débat autour de l'histoire des associations et des libertés associatives ou en avril à Tourcoing et lors de nos formations. L'ouvrage est accessible gratuitement en pdf ou vendu par les éditions CLM..

E/ Libertés des médias et libertés associatives

Les médias nationaux, quotidiens et hebdomadaires, consacrent davantage de place aux sujets liés au monde associatif, à la fois pour les sujets de société qu'il porte, mais aussi pour les entraves qu'il subit en tant que lanceur d'alerte pour les luttes écologistes, la défense des droits humains, les solidarités internationales... ce qui a permis au CAC d'y être plus présent que les années précédentes.

Cependant nous privilégions les partenariats et liens avec les médias indépendants comme Coop-média (dont nous sommes sociétaire), Politis (en 2026 nous en sommes aussi devenue sociétaire), Le Moment, Transrural initiative, Médiatico, Basta ! les Radios locales ... qui nous permettent d'élargir la diffusion de nos idées et d'alerter sur la situation réelle du secteur associatif.

Bien sûr c'est encore peu de choses face à la puissance des milliardaires propriétaires des médias nationaux, mais le CAC développe son engagement dans le soutien aux médias libres et indépendants de l'éducation populaire et de l'ESS, ainsi qu'aux collectifs de journalistes indépendant.es que nous sollicitons et dont nous diffusons (et nourrissons) les enquêtes et analyses produits.

F/ Quelques temps forts de cet axe de travail

- mardi 25 mars lors du Colloque sur les libertés associatives au théâtre de la Concorde (Paris 75008) organisé par le Conseil Parisien des Associations
- lundi 7 juillet à Bussières-et-Pruns (près Clermont-Ferrand) intervention aux Universités populaires d'Emmaüs (du 6 et 7 juillet - 3ème édition autour de la question du soin et de son éthique) lors de une table-ronde finale "Montée de l'extrême droite, coupes budgétaires, restriction des libertés associatives : agir, résister et prendre soin dans un monde bouleversé".
- Du 8 et 10 juillet RAFFUT à Romans-sur-Isère (ARA) - la FÉDÉLIMA nous a sollicité pour intervenir sur leurs rencontres nationales, notamment sur un temps libellé "Défense des libertés associatives et de création" : ressources pour agir et se mobiliser"
- samedi 6 septembre intervention aux 2 forums des associations d'Arcueil & le forum de Villejuif
- 1er nov sortie du Dossier "Libertés associatives" dans la revue Jurissasso n° 727 dans lequel nous avons rédigé en article commandé "Libertés associative, Droits fondamentaux et démocratie continue"

[73 temps de rencontres/débats/ou présentation des travaux]

I.3- Actions publiques & Associations

Nous avons pleinement investi les élections municipales afin que les associations se saisissent de leur pouvoir de propositions et coconstruction pour leur territoire et soient entendues par les élu.es puis les élu.es. Nous avons porté au sein de l'Observatoire des Libertés Associatives sept propositions clefs en faveur d'une vie associative libre, protégée et pleinement reconnue dans les territoires ; nous avons participé et relayé de nombreuses autres propositions et campagnes de nos partenaires.

Co-construction, instrumentalisation & recherche-action

Cet axe de travail traverse nos différents événements, rencontres, formations et productions et est abordé sous différentes formes lors de nos APAC (assemblées permanentes des associations citoyennes) avec une attention portée à la notion de co-construction et à son opposé l'instrumentalisation. Nous portons et promouvons les valeurs de la charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités et le Mouvement associatif en 2014 en accompagnant ou facilitant la création de conseils locaux de la vie associative (notamment à Paris en prenant part au CPA) ; en ce sens la subvention reste pour nous le moyen le plus adapté pour les pouvoirs publics de soutenir la dynamique associative. L'une des principales productions de cet axe est la recherche participative ESCAPE, mais ce n'est pas la seule :

- Le projet ESCAPE en quelques lignes : depuis plusieurs années de nouvelles modalités d'élaboration des politiques publiques sont apparues avec des critères co-élaborés entre acteurs associatifs et responsables publics. L'objectif pour nous est d'en analyser une dizaine dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, pour en décrire finement les processus : examiner les avancées, les obstacles, les conflits, les modalités de mises en œuvre et leurs effets.
- L'objectif poursuivi par cette recherche collective tout au long des années 2024 et 2025 a consisté à faire le point sur les effets de la co-construction de l'action publique dans un contexte où ces démarches peinent encore à se généraliser et où elles sont largement occultées par le développement d'une régulation concurrentielle. Ce bilan a reposé sur des analyses collectives émanant de chercheurs, d'acteurs associatifs et de responsables publics puisque le consortium constitué pour mener à bien ce travail et coordonné par Cose Comune (Marie-Catherine Henry) et le Conservatoire national des arts et métiers, Cnam – Laboratoire Histoire des technosciences en société - HT2S (Jean-Louis Laville) était composé du Collectif des associations citoyennes – CAC, de la Ligue de l'enseignement, du Mouvement pour l'économie solidaire – MES, du Réseau national des maisons des associations – RNMA, de l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles – UFISC, du Réseau des 6 territoires pour l'économie solidaire – RTES ; soit, outre les chercheurs, des réseaux sectoriels (éducation populaire, domaine artistique et culturel), des réseaux généralistes et un réseau d'élus et de techniciens. La recherche participative Escape a poursuivi ses travaux tout au long de l'année 2025 pour aboutir en fin d'année à un séminaire final les 2 et 3 octobre 2025 et le rendu d'un rapport de recherche le 30 novembre. Il vise désormais la publication d'un anti-manuel, qui rendra plus accessible et appropriable par un plus grand nombre, le fruit de ces travaux.
- Nous avons réalisé un Webinaire "Face à l'instrumentalisation des associations" dans le cadre d'un partenariat avec le RNMA (4ème et dernier épisode) réalisé et diffusé mardi 25 février avec une cinquantaine de personnes connectées et de nombreuses autres qui ont pu accéder au replay.
- De nombreuses interventions nous permettent d'aborder les relations des pouvoirs publics aux Associations et réciproquement en signalant les points forts et les points faibles de ces relations et comment les rendre plus faciles selon les contextes politiques locaux. On peut noter par exemple le 1er juillet notre implication dans un atelier des Lois sur les libertés associatives qui s'est déroulé à l'Assemblée Nationale porté par un groupe d'élus.

I.4- Évolution du monde associatif

Comprendre et contribuer aux évolutions des modèles socio-économiques des associations. Ce champ est vaste et recoupe d'autres axes comme la marchandisation et les relations avec les pouvoirs publics tout en permettant de les aborder de façon plus généraliste en lien avec les modèles économiques associatifs en tant que système complexe. Nous en avons extrait quelques items :

A/ Identifier les pistes d'amélioration possibles pour le monde associatif – aussi bien dans son fonctionnement interne et que dans ses modalités de financements.

En partenariat avec Le RNMA nous avons clos en 2025 le cycle de 4 webinaires visant à explorer les leviers possibles de renforcement du monde associatif avec la séance de février sur les liens associations et pouvoirs publics.

Nous avons pris part à l'enquête quantitative nationale sur les relations entre associations et pouvoirs publics dans le cadre de l'Observatoire des Libertés Associatives dont les premiers résultats sont parus en juin 2025.

Nous avons créé et proposé des cahiers des associations citoyennes pour recueillir et faire entendre la voix des associations dans le cadre des Soulèvements associatifs, afin de prolonger la dynamique en septembre 2025 après les mobilisations du 1er juillet.

B/ Les questions autour de l'emploi associatif, que ce soit dans le financement, la gestion humaine/management. Mais aussi les emplois aidés, la fonction employeur des bénévoles ... Nous avons fait plusieurs interventions sur le sujet auprès d'associations de notre réseau ..

C/ Défense des valeurs de l'économie sociale et solidaire, en priorité avec le MES avec qui nous avons de nombreux chantiers en commun (ces croisements seront formalisés en 2026 dans le cadre d'un "accord de partenariat")

Ce travail se réalise également au sein du CTC Collectif pour une Transition Citoyenne, le seul espace structuré permettant le croisement de têtes de réseaux nationales associatives (les colibris, le CAC, E-graine

D/ Les enjeux autour de l'évaluation de l'action associative en lien avec les travaux de l'OCMA : mieux définir la valeur des actions associatives et faire advenir ainsi d'autres modèles de financement.

Tous ces thèmes ont été travaillés et développés de manière transversale dans une multitude d'événements dans divers secteurs et réseaux dont les plus notables sont :

- nos soirées d'Université des savoirs associatifs,
- nos formations (celles auprès des réseaux axées sur la participation et mobilisation interne ou celle plus généraliste que nous avons proposée en lien avec Peuple et Culture 4 fois en 2025),
- nos multiples interventions,
- les rencontres thématiques de l'OCMA réunissant chercheurs et associations
- nos journées de saisons, sorte de réunions plénières ouvertes à notre réseau, réalisées tous les trimestres et renommées « APAC » depuis septembre 2024

I.5- Bifurcation écologique et systémique

Comme les précédentes années, le CAC poursuit son implication à la fois dans le Transiscope et le **Collectif de la Transition Citoyenne (CTC)** de manière régulière et sur les ruralités de manière plus ponctuelle.

Collectif pour une Transition Citoyenne : représentation Jean-Baptiste Jobard. Pierre-Alain Cardona est membre du groupe de pilotage

Le CTC est un réseau indépendant, non partisan et laïque de **35 mouvements engagés** dans la transition **écologique, sociale et démocratique**.

- Le CAC participe à l'organisation des séminaires (29 et 30 janvier), à la définition des stratégies (12 mars), et aux réunions de pilotage (5 juin, 11 décembre,
- 3 journées on été organisées : 12 mars (Pacte pour la transition); 22 septembre (transition juste et co-construction citoyenne) et 19 juin (avec Marianne Langlet)
- 1 journée de formation le 10 décembre

Transiscope : représentation Gilles ROUBY

Le Transiscope est un commun numérique créé par une douzaine d'organisations nationales (parmi elles, les Colibris, le CRID, Alternatiba, le Mouvement pour l'Économie Solidaire, le CAC, Utopia, le Ripess, l'Assemblée Virtuelle etc).

Ce commun numérique est un outil fédérateur pour les acteurs associatifs et les Collectivités Publiques engagés dans les transitions écologiques et solidaires.

- Nous participons aux comités de pilotage du Transiscope pour faire le point et prévoir les différentes fonctionnalités numériques, affiner le fonctionnement interne, valider les nouvelles sources... En 2025 l y a eu 8 réunions (6 janv, 4 fév, 3 mars, 20 mars, 16 avril, 16 mai, 8 oct et 1 déc), certaines étant plus directement sur la publication du livre des 20 ans pour lequel 2 séminaire de rédaction, les 19 et 20 juin à Nantes, puis à Lyon le 10 octobre.
- 2 rencontres Transiscothon du Transiscope auxquels le CAC a pris part en 2025 : 2 rencontres se sont déroulée au Mans les 21 et 22 mars puis à Clermont-Ferrand les 21 et 22 novembre.

Cette thématique de "bifurcation écologique et systémique" est centrale dans le trio que nous formons avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES) et le Collectif de la Transition Citoyenne (CTC) depuis le séminaire du printemps 2024. Elle s'enrichit aussi des dynamiques du regroupement HUMUS, de rencontres avec leurs réseaux membres et des partenaires impliqués dans la dynamique de la transition, pour construire un plaidoyer commun en faveur d'une transition économique, écologique, culturelle, démocratique, sociale et solidaire. Cette dynamique a perduré sur 2024 et se poursuit en 2025.

Autres événements, interventions :

- du 21 au samedi 23 août en Normandie : les (f)estives de la décroissance de la Maison Commune de la Décroissance
- jeudi 19 juin journée de travail CTC à l'AGECA sur la campagne municipale 2026 "Mairie me"

[10 rencontres/débats/temps de présentation des travaux]

II. AGIR ET PRODUIRE COLLECTIVEMENT

II.1 - Journées de saisons, APAC et plénières

Nos plénières trimestrielles anciennement nommées "Journées de saison" s'inscrivaient dans la continuité du séminaire de Villarceaux de 2022 et de notre chantier sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC débuté en 2023. Elles ont été renommées en "APAC" pour Assemblées Permanentes des Associations Citoyennes.

Les objectifs de ces journées sont globalement de faire plus collectif, et pour cela prendre le temps de se rencontrer, faire le point sur ce qui s'est passé depuis la précédente journée, voir ce qui était prévu, mais également ce qui est à prévoir collectivement pour permettre aux associations citoyennes de jouer leur rôle politique le plus pleinement possible ! A la fois elles visent à mieux connaître l'action du Collectif pour y apporter plus facilement sa contribution, mieux connaître les espaces inter-associatifs dans lesquels le CAC travaille, et mieux connaître les actions et calendriers des sympathisants et membres du CAC pour créer des liens. Ce sont donc des temps importants de partage des travaux en cours (ceux du CAC et ceux des nombreux espaces inter-associatifs auxquels nous participons) : de leurs étapes d'avancement, de questionnement, d'élargissement et de complément.

C'est aussi le lieu où sont décidées les mobilisations, notamment celle des Soulèvements associatifs que nous avons coordonnée de janvier à septembre 2025 avant de rejoindre en octobre la mobilisation "ça ne tient plus" du Mouvement associatif.

- vend 7 mars APAC d'hiver à la Cimade
- vend 6 juin APAC de printemps à la Cimade
- vend 19 septembre APAC de rentrée spéciale soulèvements associatifs à la Cimade
- vend 12 décembre APAC à la CNFR à Montreuil

Ces 4 Journées de saison APAC ont jalonné l'année 2025 et ont permis de réunir plus de 185 personnes. Au-delà des personnes, associations et réseaux participants, la communication sur ces journées, leur contenus, parfois leur captation, touchent un public bien plus large qui peut accéder ensuite aux synthèses, résumés graphiques, partage des ressources et supports utilisés.

[4 journées - 185 personnes participantes - 3.000 personnes informées - une dizaine d'intervenant.es impliqué.es]

II.2- Observatoire citoyen de la marchandisation des associations

Focus sur la sortie du second rapport sur l'axe démarchandisation

Dans le cadre de son deuxième rapport, l'Observatoire a exploré des pistes possibles de démarchandisation des associations. Il a présenté son rapport le 26 mai 2025 lors d'une conférence de presse qui a réuni une quarantaine de personnes. L'enjeu de ce rapport est de penser un autre financement possible des associations qui soit à la fois préservé des effets délétères des cadres de marché et de l'instrumentalisation possible par les pouvoirs publics. Dans ce deuxième rapport, l'Observatoire ouvre notamment une réflexion sur une possible sécurité sociale des associations en s'appuyant sur le déjà là de la sécurité sociale et les réflexions et expériences qui émanent de la sécurité sociale de l'alimentation.

Focus sur le travail sur les nouveaux acteurs : startup et entreprises à mission

Tout au long de l'année, avec des réseaux membres de l'Observatoire, notamment le réseau national des ressourceries et recycleries, nous avons travaillé à décrypter les effets de l'arrivée de nouveaux acteurs dans des champs essentiellement portés par les associations. Ces nouveaux acteurs, startup à impact et entreprises à mission notamment, reprennent des savoirs et des pratiques associatives mais dans une visée lucrative qui modifie profondément le paysage de ces associations. Ils peuvent notamment créer un champ concurrentiel qui peut provoquer une bascule fiscale pour les associations concernées. Ce travail a notamment fait l'objet de la publication d'un dossier dans le journal Transrural de juillet/août 2025.

L'OCMA se réunit tous les derniers jeudi du mois pour croiser les savoirs d'expériences et les savoirs académiques pour poursuivre les décryptages des effets sur les associations des processus de marchandisation et financiarisation et penser d'autres modes de financement possibles.

Il croise ou rejoint différentes initiatives traitant de la marchandisation, notamment avec d'autres pays comme, fin 2025, le projet de recherche action européenne sur l'autonomie associative, l'espace civique et les stratégies de résistance.

Focus sur nos travaux sur la philanthropie intitulés : "associations, recul de la démocratie et philanthropies"

En 2025, nous avons poursuivi le travail entamé au dernier mois de 2024 sur la philanthropie. Nous avons obtenu un financement du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) "Études et expérimentations" avec un projet intitulé : Associations, recul de la démocratie et philanthropies. Le pluriel n'est pas neutre. Il existe différentes philanthropies mais toutes posent une tension démocratique intrinsèque : Qui définit l'intérêt général ? Est-ce que la philanthropie peut s'inscrire dans un cadre démocratique, en interne comme en externe, ou reste-t-elle aux mains d'intérêts privés ? Le sociologue Nicolas Duvoux souligne dans un rapport intitulé Philanthropie et démocratie : « Si l'on s'intéresse aux grands donateurs/donatrices, il est légitime de se demander si la philanthropie contribue à la privatisation de l'intérêt général ou à la promotion d'une société plus juste ».

Nos travaux seront conduits à partir de cette tension originelle pour décrypter l'évolution des pratiques philanthropiques en France. En 2025, nous avons construit la feuille de route des six séances publiques de notre séminaire dont la première a eu lieu en décembre 2025. A travers les réunions mensuelles de l'Observatoire citoyen de la marchandisation, nous avons coconstruit cette feuille de route autour de plusieurs interrogations qu'il s'agissait d'éclairer :

Quel objectif poursuivons- nous : s'agit-il d'accompagner l'évolution des acteurs de la philanthropies dans une visée stratégique pour les acteurs associatifs afin de créer de nouvelles alliances et pratiques philanthropiques ? S'agit-il de produire de nouvelles connaissances et réflexions sur le rôle de la philanthropie dans une démocratie affaiblie ? S'agit-il d'interroger la part de la philanthropie dans cet affaiblissement et les transformations nécessaires pour qu'elle participe de son renforcement ?

Pour répondre à ces questionnements, nous avons cherché à faire un état des connaissances actuelles sur la philanthropies et ses évolutions, puis nous les avons centralisé dans un même espace pour les rendre accessibles.

- Mise en place du groupe de travail avec ses outils et calendrier de ses réunions
- Construction d'une bibliographie participative qui nous a permis de faire un état de l'art
- <https://yw.associations-citoyennes.net/observatoire/?BiBlio>
- Mise en place d'une page internet de recensement des ressources et de suivi de nos travaux <https://yw.associations-citoyennes.net/observatoire/?Page22>
- Rédaction d'une note focus pour établir le programme de notre séminaire et éclairer les points aveugles sur l'évolution de la philanthropie : https://yw.associations-citoyennes.net/observatoire/?Page22download&file=Note_focus_sur_le_paysage_philanthropique_francais.odt
- Organisation une séance d'arpentage autour de textes faisant état des questionnements sur le rapport entre philanthropie et démocratie, début d'un cycle d'arpentage sur la philanthropie : <https://yw.associations-citoyennes.net/observatoire/?ArpEntage>

Focus sur les interventions OCMA de 2025

Lors de l'année 2025, l'Observatoire est intervenu dans plusieurs réseaux, rencontres, organisations, voici un aperçu non exhaustif :

- Le 3 avril 2025 - Intervention à l'AG de la Fédération des arts de la rue
- Le 24 juin 2025 - Au Moulin à Café, café associatif, les mardis associatifs avec le CAC sur la marchandisation
- Le 26 juin 2025 - Séminaire populaire du Secours populaire : Marchandisation de la solidarité, pourquoi il est urgent de résister ?
- Le 1er juillet 2025 - Intervention sur la marchandisation au rendez-vous régional de la vie associative avec le Mouvement associatif des Hauts de France.
- Du 23 au 26 août 2025 - Participation à l'université d'été des mouvements sociaux et des solidarités à Bordeaux.
- Le 2 octobre 2025 - Intervention à la rentrée sociale de l'Uriopss PACA/Corse à Marseille
- Le 6 novembre 2025 - table ronde organisée par l'AGLCA sur la marchandisation à Bourg-en-Bresse dans le cadre du mois de l'ESS.
- Le 12 novembre 2025 - Conférence inversée sur la marchandisation des associations aux Rencontres de la vie associative à Villeurbanne organisées par le Mouvement associatif Auvergne Rhône-Alpes.
- Le 29 novembre 2025 - Intervention aux journées d'animation globale de la Fédération des centres sociaux à Marseille - atelier sur la marchandisation.
- Les 1, 2 et 3 décembre 2025 - Partenaire du festival Carton plein, défaire, déplacer, reconstruire la chose publique, organisé par Coincoin productions à Lyon.

II.3- Les cafés'CAC mensuels

Les CAFÉS'CAC sont nos rendez-vous mensuels qui se déroulent tous les mardis en début de mois en visioconférence de 9h à 10h30. Le principe est simple : 1h30 d'échange sur une thématique qui change tous les mois. Un temps pour se parler et se connaître entre membres du CAC. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets, et souvent de finir par une petite revue de presse collective en se proposant lectures, vidéos, podcasts...

7 séances ont été organisées en 2025 :

[séance du Mardi 11 février] Secteur associatif et lucrativité

Dans le secteur associatif, certaines structures ont le goût et la couleur de la non-lucrativité, mais elles ne le sont pas. De qui parlons-nous ? De ces acteurs marchands, startup à impact ou entreprises à mission qui s'installent avec beaucoup de visibilité dans certains secteurs comme le réemploi ou les épiceries sociales et solidaires. Pour réfléchir et débattre sur ce sujet : Gloria Taoussi du réseau national des ressourceries et recycleries, Florent Gaudin du Transiscope/CTC et Maxime Fritzen, des épiceries sociales et solidaires nous exposeront ce phénomène et ses conséquences sur les associations.

[séance du 11 mars] Lutte contre l'extrême droite, une lutte inévitablement féministe !

Quelles sont les raisons pour lesquelles cette lutte ne peut pas se faire sans les féministes, ou dit autrement, les féministes ne peuvent pas ne pas participer à cette lutte. Le Planning familial nous a montré que les valeurs défendues par les féministes (contre les discriminations, les droits sexuels et reproductifs, le droit à l'IVG....) sont à l'opposé de celles de l'extrême droite. Tout comme le projet de société porté par les féministes, diamétralement opposé à celui défendu par l'extrême droite, ne peut que les conduire à s'opposer à la montée actuelle de ces idées dans le discours ambiant, a fortiori à son accession au pouvoir. Intervenantes : Dominique Mauvillain, Martine Leroy et Élisabeth Devauchelle du Mouvement Français du Planning Familial.

[séance du mardi 8 avril] Vers des soulèvements associatifs

Pour aborder les raisons et modalités de la mise en place d'une mobilisation des associations pour l'été 2025. Entre les attaques contre les libertés associatives et la nouvelle catastrophe budgétaire, il est temps de réagir collectivement pour réaffirmer l'importance des associations pour notre société et notre démocratie et de réclamer des moyens pour leurs actions.

Que vont être ces « soulèvements associatifs » ? Quand ? Avec qui ? Comment ? Pourquoi faire ? Comment contribuer, comment relayer ?

[séance du mardi 13 mai] Les Conventions citoyennes dans la Constitution ? L'association Sciences Citoyennes nous présente ce projet.

Abstentionnisme, rejet du politique, repli sur des réseaux sociaux abreuvés d'infox, défiance vis-à-vis des institutions scientifiques, montée des autoritarismes et de l'extrême droite constituent autant de symptômes d'un système où les citoyennes et les citoyens ne trouvent plus leur place tant ils se considèrent exclus à la fois des débats et de la décision politique. Face à ces phénomènes qui mettent à mal la démocratie dans toutes ses dimensions, plusieurs approches existent : la résignation, l'opposition ou la proposition.

Dans un temps politique ô combien chaotique, l'association Sciences Citoyennes fait le choix de la proposition en offrant aux parlementaires l'opportunité d'envoyer un signe d'espoir aux citoyennes et aux citoyens en les intégrant plus avant dans la décision politique. Glen Millot, coordinateur de Sciences Citoyennes abordera ici le travail d'élaboration de ce plaidoyer, auquel le CAC a contribué dans les années 2021-2022, et les perspectives envisagées.

[séance du mardi 10 juin] L'Offensive de la philanthropie d'extrême droite.

Vous connaissez les « Nuits du bien commun » ? Déclinées au niveau national ou municipal dans une vingtaine de villes, ces soirées rassemblent des associations qui viennent « pitcher » leur projet devant un public appelé à signaler le montant de leur soutien financier. Derrière ces Nuits se cache Pierre-Edouard Stérin, entrepreneur et milliardaire français, exilé fiscal, catholique affirmé, proche de la "Manif pour tous", dont le projet Périclès pour « Patriotes, enracinés, résistants, identitaires, chrétiens, libéraux, européens, souverainistes » vise à porter l'extrême droite au pouvoir en France. Pour lutter contre ce projet, la Section carrément anti-Stérin (Scas) appelle à se mobiliser lors des prochaines Nuits du bien commun. Lors de ce prochain Café CAC, ses membres viendront nous expliquer pourquoi et comment il faut empêcher ces Nuits de se développer.

[séance du mardi 14 octobre 2025] Militer en milieu hostile

A Calais, les associations de soutien aux personnes exilées vivent depuis des années sous une répression intense. De nombreux rapports d'Amnesty international à Human Rights Watch ont documenté ces violences. Arrêtés municipaux anti distribution d'eau et de nourriture, répression policière, amendes contre les bénévoles associatifs, les modes de répressions sont multiples avec des conséquences dramatiques sur les personnes exilées. Dans ce contexte hostile, l'action des associations est particulièrement difficile. Comment les militants associatifs le vivent ? Comment s'organisent-ils pour y faire face ? Quels effets sur les pratiques associatives ? Avec les témoignages de : Jade Lamalchi, directrice générale de l'Auberge des Migrants, Juliette Delaplace, administratrice de la plateforme de soutien aux migrant.e.s et Léa Biteau du Secours Catholique de Calais.

[séance du mardi 18 novembre 2025] sur le thème des dynamiques & collectifs locaux d'associations citoyennes

Au regard d'un contexte de plus en plus dur pour les associations citoyennes, des initiatives pour résister se structurent localement ces dernières semaines et des projets de CLAC [Collectifs Locaux des Associations Citoyennes] ou d'organisations solidaires de ce type voient le jour sur divers territoires. Nous proposons de consacrer le CaféCAC du 18 novembre à cette actualité en créant un premier moment de dialogue entre ces dynamiques de politisation de l'action associative identifiées (à Tourcoing, à Nevers, à Lyon, à Creil, à Brest, en Guyane !... etc.) pour qu'elles puissent constituer des sources d'inspiration et se consolider par des échanges d'expériences et la création d'outils communs. Ce rdv mensuel est bien repéré avec une participation qui dépend à la fois des thèmes et des associations intervenantes. Ce temps régulier permet de mettre en lumière l'actualité des associations de notre réseau, l'occasion d'élargir et diversifier notre public, les thématiques et espaces de discussion et réflexion. La richesse des échanges produits est ensuite restituée systématiquement dans un compte-rendu partageant aussi bien la présentation, les questions-réponses que les liens et ressources. Cette production collective est envoyée par mail à tous les inscrit.es (ayant participé ou pas) et mise à disposition dans les « dossiers CaféCAC » de notre site wiki mobilisation pour toutes les séances de 2025, et pour certaines la vidéo est disponible en replay.

***17 séances réalisées avec autant de comptes-rendus + 7 dossiers wiki + 4 replays
– 238 personnes ont participé (contre 180 l'an passé et 150 l'année d'avant))***

II.4- Les recherches participatives

Nous avons finalisé les 2 projets collectifs dont nous sommes partie prenante depuis 2023 et débuté le nouveau séminaire de recherche : Associations, recul de la démocratie et philanthropies. Ces trois projets demandent du temps aussi bien de documentation, analyse, production/rédaction mais aussi beaucoup de coordination entre les différents partenaires du monde de la recherche et du monde associatif, avec des temps réguliers de croisement et interconnaissance des deux mondes.

- Recherche action ESCAPE (Économie solidaire, co-construction, action publique émergente) dont l'objet était d'étudier le développement des démarches de co-construction (dans le prolongement de la première recherche-action sur ce thème, menée avec Laurent Fraisse en 2019). En 2025 l'étude a été finalisée et les monographies totalement rédigées, avec le colloque final réalisé en octobre au Cnam et quelques temps de présentations de la recherche ensuite, qui seront prolongés en 2026 avec la production d'un "anti-manuel" permettant de diffuser largement en synthétisant les riches travaux (plus de détail au chapitre "I.3- Actions publiques & Associations" du rapport).
- Recherche action LAIC (Libertés associatives et initiative citoyenne - Julien Talpin) dont l'objet vise à documenter les difficultés liées à l'exercice des Libertés associatives de façon systématique et à expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des interpellations citoyennes. En 2025 cela correspondait à des séminaires mensuels, des réunions de coordination collectives mensuelles aussi et des réunions de pilotage et coordination entre les différentes associations impliquées.
- Le projet « Quelles consolidations de l'étayage théorique et scientifique pour une économie associative non-lucrative ? » (présenté dans le cadre de l'appel à projet IFMA/INJEP « Modèles socio-économiques et création de valeur - Renforcer la stratégie des associations et le dialogue avec leurs partenaires ») a abouti à la production du second rapport de l'OCMA sorti en mai 2025.
- Le projet "Associations, recul de la démocratie et philanthropies", correspond aux nouveaux travaux de recherche débuté fin 2024 dans le cadre de l'appel à projet de la DJEPVA "FDVA Études & expérimentations" allant de fin 2024 à 2026 (avec un dépassement envisagé au 1er trimestre 2027). Dans le titre de ce projet porté principalement par l'OCMA, le pluriel n'est pas neutre, car il existe différentes philanthropies mais toutes posent une tension démocratique intrinsèque : Qui définit l'intérêt général ?

La première phase (novembre 2024 – mai 2025) a permis la production dans un premier temps d'une note focus "revue de littérature sur les relations entre évolutions du financement public et de la philanthropie" puis la recherche participative se poursuit sous la forme d'un séminaire avec 2 premières séances réalisées en 2025, dont une publique touchant une cinquantaine de personnes. Le séminaire trimestriel se poursuivra jusqu'à fin 2026 pour arriver à 6 séances publiques, plus des séances plus ciblées avec nos partenaires du projet et parsemé de séances d'arpentage sur les textes et ouvrages sélectionnés.

Nous avons pris soin de capitaliser les savoirs disponibles avec la mise en place d'une plateforme numérique simplifiée (yeswiki) pour centraliser, rendre claires et appropriables les ressources recensées et les données clés sur le sujet. Chaque séance publique réalisée en visioconférence demande un long temps de préparation et coordination avec les intervenant.es, chaque séance est captée et ensuite conservée sur notre chaine YouTube et la page du site wiki dédié au séminaire afin de partager largement à toutes les personnes intéressées (les séances reçoivent 100 à 180 inscriptions de personnes intéressées qui demandent à pouvoir accéder aux replays et ressources partagées).

- 2 temps fort en 2025
 - 19 décembre la 1ère séance publique : « Quel est le rôle des philanthropes en démocratie ? »
 - Comment regarder en face la contradiction entre une philanthropie qui affirme sa participation à l'intérêt général et qui, dans le même temps, existe grâce à l'accroissement exponentiel des grandes fortunes, grâce aux défiscalisations, à l'évasion et l'optimisation fiscale. Avec Anne Monier, chercheuse à l'Université de Genève, co-autrice du livre « Philanthropes en démocratie » et Arnaud Bontemps, fonctionnaire, fondateur et co porte-parole du collectif Nos services publics.
 - 17 décembre à Paris participation à la journée consacrée aux études, expérimentations et recherches-actions menées par les lauréats du FDVA le ministère Jeunesse et Sport.
- Projet de recherche action européenne sur l'autonomie associative, l'espace civique et les stratégies de résistance pour lequel, fin 2025, nous avons débuté les premiers échanges pour y participer. Il intègre dans son analyse les processus de marchandisation comme des éléments de réduction de cette autonomie et de l'espace civique européen. Ce travail se construit en lien avec des réseaux associatifs italiens, belges et allemands, permettant de prolonger et approfondir les travaux auxquels nous participons dans le cadre de la Task Force au Conseil de l'Europe.

II.5- Université des savoirs associatifs

Lancée en 2019 et directement inspirée d'expériences d'universités populaires, ce dispositif d'Université des Savoirs Associatifs permet le rapprochement entre le monde associatif et le monde universitaire de la recherche. En 2025 les séances ont pleinement investi la présentation de nos travaux de recherche décrit au chapitre précédent, permettant ainsi de poursuivre notre objectif d'instauration d'un dialogue acteurs-chercheurs, avec des séances -essentiellement en visio filmées (pour permettre à un plus large public d'y accéder) pour ensuite transmettre plus largement les contenus de la séance ainsi que les ressources échangées et celles que nous avons repérées.

Séance arpentage de 6 textes sur la philanthropie proposée le 16 octobre 2025 dans les locaux de la Cimade [l'arpentage est une méthode d'éducation popularisée notamment par Peuple et Culture, elle permet la découverte à plusieurs du contenu (parfois complexe) d'un document ou d'un corpus de documents, en vue de son appropriation critique collective].

[2 séances réalisées + 1 arpentage - pour un total de 55 participant.es et réellement bien plus en différé (séances enregistrées et ensuite mises en ligne et donc à disposition)]



À situation d'une exceptionnelle gravité doit correspondre une réponse exceptionnelle.

Ce dernier hiver, l'imposition sans débat -par un nouveau 49.3- d'un projet de loi de finances 2025 absolument catastrophique pour les associations (et les Collectivités Territoriales qui sont leurs premiers soutiens) a agi comme un ultime révélateur de la volonté d'affaiblissement du monde associatif citoyen par un pouvoir de plus en plus « austéritaire ». Cela s'ajoutant aux nombreuses restrictions des libertés associatives, notamment depuis le CER (contrat d'engagement républicain) de 2022.

Les Soulèvements associatifs, c'est d'abord une réaction face à un budget, véritable « massacre à la tronçonneuse » du monde associatif... Ce besoin de réaction commune est bien résumé par un message reçu à ce moment là par un directeur de centre social désespéré qui nous écrit « on va quand même pas crever en silence ? ».

Dès le 4 mars 2025, le « CAO » (Conseil d'Administration et d'Orientation) du CAC se réunit et décide de créer un comité d'action « mobilisation budgets et libertés associatives 2025 » permettant une réaction des acteurs associatifs qui se sentent concernés. La première réunion de ce Comité se tient la semaine suivante, 11 mars, puis chaque semaine afin d'établir la forme de la mobilisation nous amenant au 1er Juillet, date anniversaire de la Loi de 1901.

Un appel à mobilisation est rédigé en 24h. Cette mobilisation se veut la plus collective possible et est pensée à partir de la mobilisation des premiers concernés : les associations et leurs militant.es. Cette première phase d'élaboration d'actions collectives nous a conduit à lancer l'opération « SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS » le 1er Juillet 2025.

« Ne pas crever en silence » donc mais aussi peser autant que possible sur les arbitrages budgétaires à venir et notamment ceux des Collectivités Territoriales. Certes limiter le carnage mais pas seulement. Il s'agit de faire valoir ce que SONT les associations citoyennes sur leur territoire de vie, autant que ce qu'elles FONT. C'est à dire redonner un sens « politique » au travail associatif, ne plus accepter d'être de simples « prestataires » de la commande publique, et préparer le rebond dans un scénario alternatif au cauchemar du scénario de l'affaiblissement actuel, celui d'une société démocratique, écologique et sociale dans laquelle les associations ont un rôle majeur à jouer.

Les événements ont été nombreux le 1er juillet (dans 33 villes mais avec des conférences de presse nationales et régionales qui ont élargi leur résonance) avec des propositions variées entre revendication, alerte et festivité célébrant les associations : Fête des Libertés Associatives ; Pique-niques citoyens (PAS nique les assos, Pique-nique intergalactique) ; Rendez-vous régional de la vie associative ; Conférence de presse avec reportage de France 3 régional + des Plateaux média avec la coordination des radios associatives (Le 1er Juillet, les soulèvements associatifs remettent la République à l'endroit !) ; Manifestation Stop à la casse des assos ! ; Rencontre apéritive ; Colères Festives ; Lutter contre l'austérité et les licenciements dans les associations (débat) ; Projection-rencontre du film " Des assos qui se tiennent sages " ; Portes ouvertes info ; Bilan-perspectives/Rencontres/Apéros ; Échanges sur les projets aux municipales de 2026 ; rassemblement La santé financière des assos : un constat alarmant ; Vers des soulèvements associatifs à Besançon ? (2 fresques marchandisation + soirée débat) ; Lettre ouverte aux pouvoirs publics ...

Et pour amener à la mobilisation du 1er juillet nous avons développé une stratégie en plusieurs étapes, par plusieurs actions et biais de communication, notamment la **campagne 1 jour, 1 asso, 1 alerte** pour : a/ recueillir les difficultés concrètes des associations liées aux politiques publiques (entraves, coupes budgétaires, arrêt d'emploi aidés, rappel à l'ordre de toute position critique ...) ; b/ faire connaître largement ces difficultés et ; c/ mobiliser les associations et leurs bénévoles & salariés pour le 1er juillet.

La campagne de communication 1 jour, 1 asso, 1 alerte a débuté par un recueil des difficultés des associations et ce qu'elles veulent en dire : baisse de subventions, locaux, activités, emplois, liberté d'expression et d'action, puis tous les jours du 19 au 31 mai 2025 nous avons diffuser de manière massive (réseaux sociaux, affichage, presse locale...) une publication d'une difficulté concrète avec l'idée que les associations les partagent auprès de leur public (adhérent·es, partenaires, etc.) pour ensuite se mobiliser plus nombreux le 1er juillet.

Dans ce cadre un formulaire, puis des logos et visuels ont été créés par une bénévole très investie et beaucoup de temps passer en rdv, réunions de prépa, réunions visio ...

Nous avons développé la plateforme *VERS DES SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS* dès février, devenue en mai *LES SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS* pour centraliser toutes les informations, les outils, textes, rdv, campagne et visuels (bandeaux, affiches, logos, ...)

<https://yw.associations-citoyennes.net/mobilisations/?SltvAsso>

En mai nous avons lancé l'Appel/pétition "Société sans Assos, société en Morceaux – Soulèvements associatifs" signé par plus de 1000 personnes dont 252 associations (230 signatures publiques + 22 anonymes) & 752 individuels (624 personnes + 128 anonymes) à novembre 2025 - toutes les signatures publiques ont été mises à jour de façon hebdomadaire de mai à novembre 2025 sur la plateforme & notre site.

Pour les mobilisations du 1er juillet nous avons créé une carte des mobilisations via l'outil libre "gogocarto" pour visualiser les différentes initiatives, les mettre en lien et inspirer les militant.es, bénévoles et salarié.es associatifs.

Plusieurs conférences de presse ont été organisées dont 2 par notre association, notamment la conférence de presse nationale des SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS le samedi 28 juin depuis Angers dans le cadre de la journée inter-régionale du collectif « CONVERGENCES PDLL » avec divers spots, reportages, émissions radio... produits par la coordination nationale des radios associatives (CNRA) et diffusé dans tous les réseaux et sur beaucoup de radios locales.

**SOCIÉTÉ SANS ASSOS
SOCIÉTÉ EN MORCEAUX**



Mobilisons-nous !

Le début de l'Appel signé par 1004 associations et personnes de mai à novembre 2025.

"« Allons-nous crever en silence ? » alertait récemment un directeur de centre social. Avec les baisses de subvention massives annonçant licenciements et dégâts sociaux, les acteurs associatifs n'y arrivent plus. Le vote du Projet de Loi de Finances 2025 s'est accompagné d'attaques politiques et d'une disqualification sans précédent du monde associatif. Ces politiques répressives se répercutent dans de nombreuses Collectivités territoriales. L'effet domino est terrible pour un nombre croissant d'associations partout en France et surtout pour les populations destinataires de leurs actions.

L'étude du Mouvement associatif, du Réseau National des Maisons des Associations et d'Hexopée sur la santé financière des associations vient donner une première idée de ce « carnage budgétaire » qui va encore s'intensifier avec les 40 milliards de restrictions budgétaires déjà annoncées dans le PLF 2026.

Ce contexte nécessite, plus que jamais, de parvenir à se faire entendre. Comme le rappelle unanimement le CESE (Conseil économique, social et environnemental) dans l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », la question du financement des associations relève bien d'une « urgence démocratique ».

Ainsi, face à ce mépris de l'action associative, le COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES, ses réseaux membres et partenaires, appellent à des mobilisations locales et nationales."

Quelques dates clefs de la mobilisation :

- 7 mars : journée APAC (Assemblées Permanentes des Associations Citoyennes) dans les locaux de la Cimade 75011 Paris (mais aussi en visio) pour décider des formes possibles de mobilisation le 1er juillet et élargir le noyau dur porteur
- 25 mars : soirée "Associations menacées, démocraties en danger au Théâtre de la Concorde organisée par le CPA avec la Mairie de Paris FAIT 3 avril : soirée "que vivent les libertés associatives" organisée par L.A Coalition avec l'Observatoire des Libertés Associatives
- 1er avril puis tous les 15 jours, à midi... Réunion du Comité d'actions
- 3 et 4 avril : Formation "faire face aux attaques contre les libertés associatives" portée par L.A Coalition
- 15 avril Réunion du Comité d'actions & lancement de la campagne 1Jour 1asso 1 alerte
- 29 avril 13 et 27 mai, 10 et 24 juin (12h/13h) réunions du Comité d'action
- 20 mai : lancement de l'Appel « Société sans Assos, société en Morceaux » + de la plateforme pour le recueil des signatures individuelles ou associative (avec collecte + réponse et remerciement toutes les semaines)
- Mi à fin mai campagne 1Jour 1asso 1 alerte
- 6 juin : journée APAC à Paris avec focus Soulèvements associatifs
- 28 juin Conférence de presse nationale décentralisée à Angers, à l'occasion de la journée régionale "CONVERGENCES PDLL" réunissant les 5 collectifs départementaux, acteurs associatifs et de la culture
- 1er juillet : 1ère journée de MOBILISATION nationale (mobilisation sur 33 territoires) + atelier des lois à l'Assemblée Nationale "construire un cadre législatif favorable au développement de la vie associative" + conférence de presse Paris
- 23-26 Août à Bordeaux : Université d'été des mouvements sociaux et solidaires
- samedi 11 octobre RDV dans la rue, partout en France pour les mobilisations "ça ne tient plus" du Mouvement associatif, auxquelles le CAC prendra part avec les Soulèvements associatifs et les cahiers d'expression !

II.7- La formation et les interventions en 2025

Les temps de formations internes du CAC réalisées en 2025 s'adressaient principalement aux militant.es associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ou à celles et ceux d'associations proches. Par ailleurs nous sommes aussi intervenus sur des formations organisées par d'autres partenaires, dans nos perspectives de formation à destination des professionnel.les.

La formation des bénévoles a pour principale intention de permettre au réseau de se connaître, de comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter le rôle essentiel des associations, pouvoir co-construire et accompagner des alternatives citoyennes.

Les interventions sollicitées sur des formations organisées par d'autres structures

Nos travaux, analyses et publications intéressent à la fois le secteur associatif et aussi le secteur des formations (internes, professionnels, universitaires...) qui nous sollicitent régulièrement ; voici quelques exemples du type de formations sur lesquelles nous sommes intervenus :

- mardi 4 février Interventions dans la formation portée par Hélixopée au Cnam
- jeudi 13 février à Mâcon dans une formation pour les associations organisée par BGE Côte-d'Or, Saône & Loire et Ain
- Lundi 3 mars sur le thème de co-construction des politiques publiques dans le cadre de la 4ème session du certificat de Spécialisation « Innovations sociales, Économie sociale et solidaire. Parcours arts et culture. » (Formation "Culture&ESS" Opale/Cnam)
- Le 30 mai près de Nancy pour une formation à l'occasion de l'université rurale de la FDFR Meurthe et Moselle

Formation du CAC pour les associations

En 2025 le CAC a organisé quatre sessions de sa formation : "Renforcer les associations" créée fin 2024. Elle vise à fournir aux associations et à leurs membres les principaux repères pour situer son action associative dans un environnement en mutation.

L'intention est de donner prise aux actrices & acteurs associatifs afin qu'ils & elles soient en mesure, en renforçant leur propre projet associatif, de contribuer à l'amélioration générale des structures non lucratives de la société civile organisée.

Ces quatre sessions, animées à 3 voix, ont réuni **66 stagiaires** (dont 3 membres de notre CA et une stagiaire), ont eu lieu à Paris (2 fois), à Cergy et en Haute-Garonne.

- 27 & 28 janvier : 2 jours à Cergy pour le collectif la Lanterne - la Ruche
- 13 & 14 mars à Paris dans les locaux de Peuple et Culture 75011
- 20 & 21 mars à Auzerville-Tolosane (Toulouse) pour FDFR31-65
- 3 & 4 novembre à Paris à la FPH 75011

C'est la première formation pensée et animée entièrement par le CAC avec le portage administratif de Peuple et Culture. Cela permet de la proposer aux salarié.es associatifs avec un coût en relation avec les frais réellement engagés et une prise en charge par leur OPCO. Pour les bénévoles inscrit.es le tarif reste très modique et occasionnellement gratuit (une dizaine en 2025).

[Un total de 66 personnes formées]

Formation avec LA Coalition Libertés Associatives

Pour la quatrième fois, nous avons préparé et co-animé la formation « pour faire face aux attaques contre les associations » programmée cette année en Avril 2025 à Paris.

Cette formation a été créée en 2023 par Audrey Gondallier (coordination Pas Sans Nous), Jean-Baptiste Jobard (CAC) Elise Mellon (La Cimade) et Benjamin Sourice (Voxpublic) avec également les apports ponctuels de Maître Marion Ogier, membre du Syndicat des Avocats de France et de la Commission Nationale de la LDH Ligue des Droits de l'Homme.

Cette formation permet de partager le savoir expérientiel accumulé suite au travail spécifique réalisé par le CAC et ses alliés sur l'enjeu des libertés associatives depuis 2018.

Elle permet d'outiller les associations et les têtes de réseaux pour caractériser les processus d'entraves dont ils peuvent être victimes et mettre en place des stratégies de ripostes pour faire face au phénomène.

Cette formation se déroule sur deux jours et nous mettons systématiquement à profit le soir du premier jour pour proposer un temps de rencontre publique sur ces enjeux. Cette année, celui-ci a eu lieu aux Amarres à Paris et a rassemblé un large public pour trois tables rondes (les replays sont disponibles sur la chaîne youtube de l'Observatoire des Libertés Associatives : <https://www.youtube.com/@ObsLibAsso>). Nous pouvons souligner qu'une de ces tables rondes a permis de réunir sur Paris l'ensemble des structures concernées par un procès les mettant en cause au nom du Contrat d'Engagement Républicain.

Interventions sur des événements portés/organisés par des partenaires (associations, têtes de réseaux, collectivités) - Rencontres locales, régionales, AG, séminaires, forums, journées internes, débats publics... les demandes sont nombreuses, et s'il faut parfois renoncer, la plupart des invitations sont honorées (majoritairement pas les salarié.es mais aussi par des membres bénévoles du CA et CAO) - un survol par quelques dates :

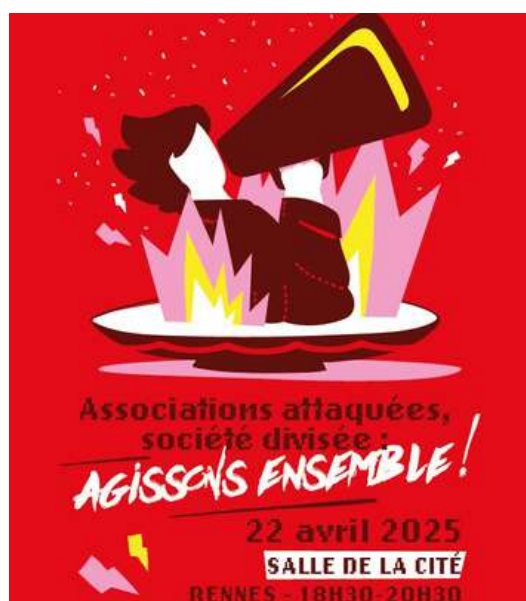
- jeudi 23 janvier à Grenoble lors du colloque "L'État de droit : crises et perspectives"
- mercredi 26 février à la Maison des Associations de Tourcoing pour mener un atelier/formation sur le paysage associatif, dans le cadre de l'écriture de ses orientations 2025-2030 et de la construction d'un plaidoyer pour les élections 2026 🛠️ Un format hybride et interactif, mêlant jeu, échanges et apports théoriques, qui a réuni une trentaine de bénévoles et administrateurs
- mardi 25 mars : intervention à l'école de BUC (école de travailleurs sociaux) dans le cadre d'une semaine sur l'engagement pour présenter le CAC & OCMA et ses travaux
- jeudi 27 mars à Rennes de 16h à 18h pour des ateliers prospectifs puis de 18h30 à 20h30 pour une table ronde avec différents acteurs ainsi que l'élue à la vie associative - proposée aux associations rennaises autour de 4 ateliers d'anticipation pour créer du commun et organiser des ressources adaptées, propres à permettre une parade et une réaction calibrée, documentée et finançable. Nombre de participants : une cinquantaine d'associations - Ateliers de 2h, objet d'une restitution documentée
- 3 avril à Vitry lors de l'AG de la FédéRue - intervention sur l'actualité des libertés associatives en lien avec la marchandisation + Soulèvements associatifs
- samedi 5 avril à Angers : rencontre interdépartementale des Pays de la Loire - avec une cinquantaine d'associations et quelques syndicats réunissant des personnes du 49, du 44 (une dizaine) et du 72 (4), + 2 élues régionales.

- Samedi 24 mai à Strasbourg, intervention avec également Claire Thoury (présidente de LMA) sur les rencontres - festival interassociatif "FAUT QU'ON SE BOUGE - édition spéciale" forts ensemble ! Ou faut qu'on s'cause ! + la maire de Strasbourg pour la clôture
- 6 novembre à Bourg en Bresse - intervention pour la conférence "La marchandisation des associations" organisée par l'AGCLA (centre ressources pour la vie associative de l'Ain) : une table ronde pour mieux comprendre ces enjeux (apports OCMA à l'occasion du mois de l'ESS)
- 29 novembre à Marseille pour les Journées d'Animation Globale de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France sur la marchandisation (du 28 au 30 novembre à Marseille - rassemblement de 1000 personnes acteur.ices des Centres Sociaux).

Ces interventions entraînent de nombreux déplacements dans environ 66 lieux/villes dont plus de 50 hors de l'Île de France : Grenoble, Tourcoing (x3), Rennes (x5), Toulouse (x2), Mâcon (x2), Villardereux (x2), Angers (x2), Toulouse, Le Mans (x2), Buc, Strasbourg (x3), Cergy, Clermont-Ferrand et environs (x5), Lille (x2), Nancy, Lyon (x3), la Roche-sur-Yon, Mulhouse (x2), Villeurbanne, Saint-Brieuc, Bussièrres-et-Pruns, Romans-sur-Isère, Nevers (x2), Pointel, Bordeaux, Cherbourg, Rouen, Besançon, Marseille (x4), Carquefou, Nogent-sur-Oise, Sète, Bourg en Bresse, Oignies...

Elles peuvent avoir un public très variable : d'une quinzaine de personnes à plus de 150, si bien qu'une estimation sur le nombre de personnes touchées est difficile à faire.

179 interventions / formations pour 2025 à l'occasion d'une soixantaine de déplacements et environ 15 à 20 temps de préparation ou bilan!



III. COMMUNIQUER ET DIFFUSER LARGEMENT

III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau

- Heure de la Sirène

Elle est fidèlement diffusée chaque mois de l'année pour maintenir le lien et informer des dernières actualités des associations, de nos projets et événements et de ceux de nos partenaires. L'envoi est adressé aux adhérent.es, ainsi qu'aux membres impliqués et toute personne qui en fait explicitement la demande, soit de l'ordre de 2.800 personnes en moyenne en 2025. A noter en avril et en septembre, exceptionnellement deux envois massifs à toute notre base de contacts afin d'informer de son existence et d'élargir son audience (large et exceptionnelle une fois par an depuis 2021). Une analyse statistique fine nous a permis d'observer un taux de lecture de la newsletter de 34,36% sur l'année, stable par rapport à 2024 mais avec une augmentation de 10 000 mails supplémentaires. C'est un outil essentiel au renforcement du réseau, au lien avec les adhérent.es et à l'interconnaissance des structures qui la composent. Toutes les newsletters du CAC (les Sirènes comme les précédentes versions) sont centralisées sur notre site Internet d'où toute personne intéressée peut s'inscrire pour la recevoir.

[12 numéros produits en 2025 - 48 126 envois à 2.800 contacts en moyenne + 2 envois à 15.000 contacts]

- Le Klaxon (newsletters de l'Observatoire)

C'est ainsi qu'est nommée la newsletter de l'Observatoire citoyen de la marchandisation, « feuille mensuelle » (débutée en 2022) pour faire le lien entre les membres du groupe de travail ad hoc qui s'est progressivement transformée en newsletter officielle de l'Observatoire, envoyée aux membres de l'OCMA, aux membres du groupe historique et aux sympathisants qui la demandent, soit à peu près 300 personnes (environ 80 en 2022, 170 en 2023 et 250 en 2024). Elle est aussi régulièrement relayée dans l'Heure de la Sirène et ponctuellement sur les réseaux sociaux mais aussi par celles et ceux qui la lisent, élargissant ainsi son cercle d'audience.

Elle tient régulièrement informé des observations, rencontres, actualités de l'Observatoire de la marchandisation et de la financiarisation des associations et appelle régulièrement les lecteurs à l'enrichir par leurs contributions, textes, témoignages, réactions...

[8 newsletters en 2025 - à destination de 300 personnes mais relayée plus largement par les réseaux et personnes]

- Bulletin "la quinzaine du CA"

Notre bulletin interne « la quinzaine du CA » est envoyé aux membres du CA selon les besoins et l'actualité soit une dizaine de bulletins pour 2025. Il permet un lien interne structurant avec les membres du CA, la coordination et l'équipe en complément de nos newsletters mensuelles et des rdv ; l'ensemble de ces communications internes est compilé dans notre "gare centrale" (site Internet de coordination interne) dans une page dédiée afin de pouvoir « raccrocher les wagons » lorsqu'on a perdu durant quelques temps le fil de l'actualité.

- La gare centrale

La gare centrale poursuit sa fonction de lien interne, de centralisation des informations, dates et liens internet (de visio, de pad, de questionnaires...), ainsi que des notes, de la mémoire des travaux et groupes de travail, de toutes les informations et documents des CA et AG, des séminaires, des nouveaux dossiers... Elle est utilisée et développée comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC ; elle est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope et un lien vers nos autres sites yeswiki. Nous la simplifions autant que possible surtout la page d'accueil. Régulièrement elle est présentée aux membres du CA.

- Les CAC'Accueils

Nos CAC'Accueils sont des temps de présentation du CAC en visio durant 1h proposés tous les 2 mois : l'idée est de faire une présentation interactive du CAC avec un support diapos en constante évolution, pour accueillir les adhérent.e.s et faire connaissance. Que ce soit pour un.e nouvel.le adhérent.e, ou toute personne désireuse de mieux connaître l'association, nous proposons une « visite guidée » de 20mn (à la fois sur l'origine, l'histoire de l'association mais aussi son actualité) avec ensuite un temps de questions-réponses, le tout sur le temps du déjeuner de 12h30 à 13h30. Ce rdv, systématiquement proposé aux nouveaux et nouvelles adhérent.es n'a pas vocation à réunir une grande audience, pour permettre de faire connaissance.

- jeudi 9 jan à 12h30 CAC'Accueil spécial "nouvelle version"
- jeudi 6 mars à 12h30 CAC'accueil
- jeudi 10 avril à 12h30 CAC'accueil - mise à jour des diapo
- jeudi 12 juin CAC'accueil
- Jeudi 11 septembre à 12h30 CAC'Accueil
- jeudi 13 novembre à 12h30 CAC'Accueil

[23 personnes accueillies sur 6 rdv – 15 autres étaient intéressées]



III.2- Communication externe

- **Communiqués envoyés à l'ensemble du réseau associatif et à la presse**

- Le CAC soutient les mobilisations du 10 sept 2025 et au-delà les Soulèvements Associatifs (8/09/25)
- Conférence de presse du 26 mai pour la sortie du 2d rapport de l'Observatoire de la marchandisation (14/05/25)
- Vers un Soulèvement associatif (06/02/25)

En 2025, le CAC a aussi signé, soutenu d'autres communiqués ou tribunes de partenaires ou collectifs (dont il fait souvent partie) :

- Signature de la tribune collective : LE BUDGET DU SILENCE – Ne laissons pas la France perdre ses voix (04/12/25)
- Signature du communiqué commun réalisé à l'issue de l'UEMSS 2025 : Appel de l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités à construire les luttes contre l'austérité (26/08/25)
- Signature de la Tribune (parue dans Le Monde du 16/06/25) en soutien au Planning familial face aux baisses de financements et fermetures de centres de santé sexuelle : « Le Planning familial alerte sur la baisse de ses financements publics et la menace sur l'accès à la santé sexuelle en France »
- Signature de la Tribune « En quittant X, nous avons bien conscience de nous priver d'un canal de communication pour valoriser nos actions, nos combats » initiée par Emmaüs et parue dans Le Monde (14/01/25)

13 Communiqués du CAC diffusé à plus de 100 contacts presse et 18 000 contacts associatifs ; et participation à 4 communiqués de presse ou tribunes collectives]

Le CAC dans les médias

- Le Monde : Pour les associations, la collecte des dons de particuliers devient encore plus cruciale – 27 décembre 2025
- Radio B (émission L'un dans l'autre) : Marchandisation des associations – 8 décembre 2025
- Revue Sociographe Hors-série n° 18 : En quoi le concept de réciprocité peut-il alimenter la réflexion sur le renforcement du monde associatif ? – 1er décembre 2025
- Naturellement (revue du MNLE) : Société sans assos, société en morceaux – Octobre à décembre 2025
- ça ira ! Émission vidéo de l'Huma : Associations : le budget Lecornu menace leur existence – 1er novembre 25
- Dossier dans Jurissasso n° 727 consacré aux « Libertés associatives » – 1er novembre 25
- Le Moment : Le monde associatif n'est pas une marchandise – 25 octobre 25
- L'Humanité (la Une) : 90 000 emplois menacés à cause du budget Lecornu : une purge dans le monde associatif qui impactera directement votre quotidien – 22 octobre 25
- Fakir (vidéo) : On est au bout du bout d'un processus de destruction des associations – 15 octobre 2025
- Radio Boa : Interview de Jean-Baptiste Jobard, coordinateur du CAC – Radio Balises – 10 octobre 2025

- Alternatives Économiques : Etranglées par la baisse de leurs financements, les associations passent en mode survie – 11 octobre 25
- L'Humanité : « Ça ne tient plus » : les associations dans la rue le 11 octobre pour dénoncer un recul historique de leur financement – 9 octobre 25
- Alternatives Économiques : Entraves aux libertés associatives : comment faire face ? – octobre 2025
- Médiapart : À Bordeaux, une compagnie de théâtre combat judiciairement le contrat d'engagement républicain – 17 septembre 25
- France3 Nouvelle Aquitaine : « Cette disposition menace les libertés associatives » : la compagnie Arlette Moreau conteste la suppression de subventions publiques – 16 septembre 25
- Presse de la Manche : Il y a un risque de perdre 180 000 emplois, c'est un plan social à bas bruit ! – 12 septembre 25
- Démocratie & socialisme : Peser sur les prochains arbitrages budgétaires – septembre 2025
- La clé des ondes (radio) : Les soulèvements associatifs menent « la bataille culturelle contre la marchandisation des initiatives citoyennes » – 25 août 2025
- Transrural Initiative N°508 : Marchandisation : les associations face à « l'entrepreneuriat social » (Dossier de 16p) – juillet/août 25
- Le Moment : Quatre questions à Jean-Baptiste Jobard, coordinateur du CAC – 20 août 25
- Alters Média N°5 : Contre les attaques indignes de l'État – juillet 2025
- Médiatico : Marchandiser les associations, une soirée pour alerter comprendre et résister – 15 juillet 25
- Dauphiné libéré : Subventions en berne, trésorerie délicate : pourquoi les assos tirent la sonnette d'alarme – 2 juillet 25
- Le Moment : Lien de l'émission enregistrée publiquement à la césure très bientôt – 1 juillet 25
- Médiapart : Libertés associatives : « L'autocensure est un phénomène massif » – 30 juin 25
- Une trentaine de radios Associatives : Conférence de presse des Soulèvements associatifs depuis Angers – 28 juin 25
- Dont RLP 102.3 – Radios Libres en Périgord ou ARRA (Assemblée Régionale des Radios Associatives, Occitanie)
- Antenne d'Oc (radio) Société sans assos, société en morceaux ! – 26 juin 25
- Basta! : Financement des associations : une situation alarmante, des propositions pour en sortir – 25 juin 25
- Cerises la coopérative : Société sans asso, société en morceaux – 19 juin 25
- Juriassociations : article sur sortie 2d rapport Ocma – juin 25
- Revue Alteractif (d'ISF) : Un soulèvement associatif contre la bascule des libertés associatives ! – n°100 de juin 2025
- Transrural N° 507 : « On vit un double mouvement de restriction des libertés : du monde associatif et des collectivités territoriales » (interview croisée JB. Jobard & M. Bobel) – mai juin 25
- Humanité : De la marchandisation des associations à la mise au pas de la vie associative – mai 25
- Médiatico : Le Collectif des Associations Citoyennes mobilise pour un « Soulèvement associatif » – 22 mai 25
- Libération : Restrictions budgétaires : entre licenciements et activités moindres, le monde associatif à la peine – 15 avril 25
- L'Humanité : 186 000 emplois menacés dans l'économie sociale et solidaire : une saignée budgétaire qui laissera des traces – 24 mars 25
- Basta! : Coupes budgétaires : quand l'austérité sacrifie les associations – 28 février 25

Plus de 40 passages presse dont 15 articles de presse dans des médias nationaux non spécialisés (une nouveauté que d'intégrer dans ces grands médias les sujets associatifs), une douzaine dans des médias militants ou associatifs et de très nombreux passages radios notamment radios associatives (contre 16 passages média en 2024).

- **Sites internet (Wordpress et wiki)**

En 2025 nous avons poursuivi le travail de développement de nos **quatre sites publics**, le dernier né étant celui dédié à l'Observatoire de la marchandisation depuis 2022.

Le "site vitrine" sous format WordPress (le plus connu et visible) est complété par les trois autres sites sous "yeswiki" afin de communiquer plus spécifiquement en proposant d'autres fonctionnalités et en faisant office de mémoire (sans surcharger le site Wordpress) avec l'intérêt de pouvoir être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et parfois nos partenaires, notamment sur les événements co-pilotés. Les sites « wiki » étaient, initialement, à la fois internes et publics, ils ont été progressivement sécurisés, réorganisés et rendus plus visibles.

- Le site WordPress (refondé en 2023), est la porte d'entrée principale pour découvrir le CAC, c'est le mieux référencé et il mène aux autres sites et à nos newsletters et liens d'adhésions.
- Le site des « Universités populaires » initialement créé spécifiquement pour nos universités d'été (communiquer, inscription & infos) rassemble aussi toutes les informations sur nos Universités des savoirs associatifs et nos web-séminaires, web-tables rondes et autre événements numériques. Et toutes les infos et actus de nos dernières publications ; pour chacune on trouve : présentation de l'ouvrage, dossier de presse, résumé, interviews, toute l'actualité des rencontres organisées autour du livre ainsi qu'une revue de presse).
- Le site de la "mobilisation des associations citoyennes" créé initialement pour la campagne électorale 2019 puis la période covid, où nous avons rassemblé les différentes mobilisations, printemps associatifs et aussi tous nos dossiers/thématiques en cours permettant une vue d'ensemble et une compilation des sujets suivis à plus ou moins long terme, comme les CR de tous les Cafés'Cac très riches en informations. Y sont aussi centralisées les différentes plateformes et enquêtes réalisées, et le guide pour les élu.es. C'est là que sont tenues à jour toutes les actualités et les ressources concernant le CER.

On y trouve notre agenda commun et partagé, outil collectif simple pour annoncer un événement d'association du réseau à partager grâce à la création d'un petit formulaire.

Il sert à favoriser les échanges entre ses membres et ses sympathisant.es en permettant à chacun.e d'informer sur ses événements et temps forts et de s'informer sur ce que les autres associations proposent, incitant à l'interaction entre associations.

- le dernier site wiki public créé est celui de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations qui comporte deux niveaux de lecture : une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet et des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir. Il s'organise sur trois axes : découvrir, approfondir et agir.

Pour à la fois inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet.

- **Les réseaux sociaux, chaîne YouTube & podcasts**

Ils sont au nombre de trois maintenant : notre page Facebook, LinkedIn et Paille plus une "page miroir" Bluesky. Ils sont utilisés pour renforcer la communication réalisée par mailing et via nos sites Internet (auxquels ils renvoient le plus souvent) : tous sont investis surtout lors des événements, communiqués, sorties de nos productions et actualités associatives fortes. Malheureusement 2 de ces 3 outils sont encore ceux des GAFAM que nous tentons d'éviter, seule la création d'un compte sur Mastodon/Paille nous permet d'investir un réseau plus éthique puisque c'est un réseau social décentralisé en logiciel libre et open source développé par une organisation à but non lucratif.

En effet, nous avons pris part à la campagne "Hello Quitte X" visant à quitter collectivement la plateforme X (ex-twitter) le 20 janvier, jour de l'investiture de Donald Trump pour l'affaiblir et ainsi que son créateur en pleine tentative de déstabilisation de nos démocraties. Cette campagne s'est appuyée sur OpenPortability (outil de portabilité des données développé en un temps record) qui a permis début 2025 de reconstituer le tissu social de X sur BlueSky et Mastodon, espaces numériques où un débat pluraliste reste possible. Le CAC a donc informé son réseau et ses adhérent.es, les incitant à faire de même afin d'aller vers ces espaces pluralistes où on peut facilement changer d'hébergeur sans tout perdre, où on décide de la manière dont on est alimenté.e en information (pluralisme algorithmique) et où personne ne possède l'écosystème (protocole ouvert et décentralisation).

Notre chaîne YouTube où sont centralisées toutes les vidéos (plus d'une trentaine, plus une dizaine de courtes capsules audios), captations que nous avons réalisées, est maintenant accessible depuis notre site Interne. Nous prévoyons idéalement un transfert sur Peertub.

Par ailleurs un ensemble de podcast est hébergé sur la plateforme Soundcloud où nous avons un compte.



L'Heure de la Sirène

La newsletter mensuelle du CAC destinée aux adhérents et membres actifs. Brève et concise, elle reprend l'essentiel de l'actualité du CAC. Son nom correspond au moment de son envoi, chaque 1er mercredi du mois, à l'heure où la sirène des pompiers retentit. Débutée fin 2016, 12 numéros ont été envoyés en 2025, avec un taux moyen d'ouverture de plus de 33 %

Le site du CAC

Tenu à jour, légèrement simplifié pour plus de lisibilité, il est la vitrine de l'actualité, des travaux et des textes du CAC. La question de son évolution est toujours d'actualité pour le rendre plus accessible.



Les Café'CAC

Lors du deuxième mardi de chaque mois, le CAC organise un temps d'échange en visio avec différents intervenants et ouvert sur inscription autour d'un sujet ou thème établi



Le compte LinkedIn

Le CAC partage, relaye et informe via LinkedIn ses actualités et événements et ceux de ses partenaires. Les campagnes et relances d'adhésion sont partagées également sur LinkedIn

La page Paille

Alternative à X/Twitter et permet de relayer de façon plus ciblée (journalistes, politiques) et concise l'actualité du CAC.



La page Facebook

Elle relaye les différents communiqués, événements et temps forts du collectif. Avec plus de 9% de croissance, le nombre d'abonnés est passé de 5521 à plus de 6000 à la fin de l'année 2025.

En lien avec l'Observatoire des Libertés Associatives

Le CAC a participé sur la période 2023-2025 aux travaux menés par la recherche-participative LAIC (Libertés Associatives et Initiatives Citoyennes) et notamment à la conception, au relais et à l'analyse de la première enquête quantitative de l'Observatoire des Libertés Associatives visant à mieux appréhender les possibles phénomènes d'autocensure.

Sur cette base, nous avons également contribué à l'élaboration du support "7 mesures pour des villes refuges" présenté initialement lors d'un webinaire en juin 2025 et ensuite décliné à plusieurs reprises et de multiples manières lors d'ateliers, tables-rondes et réunions inter-associatives.

La note de l'Observatoire des libertés associatives sortie fin 2025 : "Le Fond de développement de la vie associative : trajectoires, équilibres et menaces dans un dispositif collégial de financement de la vie associative".

Le 2d rapport l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA)

Dans son 2d rapport paru en mai 2025, l'Observatoire a exploré des pistes possibles de démarchandisation des associations. L'enjeu de ce rapport est de penser un autre financement possible des associations qui soit à la fois préservé des effets délétères des cadres de marché et de l'instrumentalisation possible par les pouvoirs publics; avec notamment une réflexion sur une possible "sécurité sociale des associations" ou une autre sur des subventions sécurisées.

Les précédentes publications qui sont encore partagées, achetées, lues, présentées à différentes occasions dans différents réseaux : Le 1er rapport « Marchandisation et financiarisation des associations » de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA) (février 2023) ; Le livre « Une histoire des libertés associatives- de 1791 jusqu'à nos jours » (fin 2022) et le livre collectif « Quel monde associatif demain ? » (mai 2021) ont encore une forte actualité et sont régulièrement mobilisés par nos réseaux, dans des formations, débats ... Ces publications sont détaillées (et téléchargeables pour les 2 premières) sur nos sites wiki « OCMA » et « Universités populaires » avec un agenda des événements-débats, le sommaire, le résumé, des podcasts ou vidéos de présentation, interviews, articles de presse...

IV. LE CAC ET SES RÉSEAUX (VIE ASSOCIATIVE & LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS DU RÉSEAU)

IV.1- Préambule numérique

Le CAC prend en considération les aspects «éthiques» du numérique et le danger des GAFAM et autres outils propriétaires. Nous collaborons avec "Pâquerette-Mycorhize" notre hébergeur éthique (réseau CHATON) qui nous accompagne sur les aspects & outils numériques (hébergement de nos données, installation ou création d'outils prioritairement libres, aide à la gestion informatique, accompagnement à l'utilisation). Autant que possible nous promouvons les outils du libre pour poursuivre la dynamique enclenchée depuis plusieurs années sur le numérique : création d'outils, développement de ceux existants, refonte du site, transmission des savoirs...

En 2025 nous avons débuté les travaux et échanges pour mettre en place l'outil CMR "Grist" qui est un outil libre à la croisée des chemins entre un tableur, un outil de gestion de bases de données, et une application « no-code ». Le projet serait de transférer notre actuelle base de données sur Excel (qui devient trop importante et difficile à gérer si ce n'est que par une seule personne, ce qui limite l'aspect collaboratif) sur l'outil « GRIST », avec un modèle de données adapté à notre usage et donc nécessaire à paramétrer pour nous (pouvant conserver nos données actuelles) ce qui demande un vrai investissement (en temps et en argent, de l'ordre de 5.000€ répartis sur 2025 et 2026).

Nous avons aussi étendu nos capacités à diffuser nos événements principaux (université des savoirs associatifs, séminaires, université d'été) sur les réseaux sociaux (voir plus haut).

IV.2- La vie associative

1. Les instances internes & gouvernance - fin de l'accompagnement du DLA

Dans le cadre de notre chantier "*Rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC*" débuté fin 2023, le CAC a demandé l'appui d'un DLA qui nous a accompagné d'octobre 2023 à mai 2024 et nous avons poursuivi en 2025 en testant différents formats, instances et outils de manière expérimentale.

Globalement nous avons fonctionné avec 3 "instances" de travail : en équipe restreinte chaque semaine (salarié.es et 2 à 3 membres du CA) pour les décisions opérationnelles ; en "CAO" (conseil d'administration et d'orientation) chaque mois en visio pour les informations et décisions stratégiques (20 à 30 membres) ; en Assemblée permanente (APAC) chaque trimestre pour les orientations (avec en CAO en ouverture) avec 35 à 60 personnes.

Le CA -constitué de 15 membres (individuel ou associatif)- ne s'est réuni qu'une seule fois en le 27 mai 2025 pour valider les rapports qui ont été ensuite présentés en AGO en juin 2025. Notre choix a été de privilégier les réunions de CAO (les membres du CA + une quinzaine de personnes ou associations proches) en organisant quinze rencontres/réunions dont une journée de séminaire inter-connaissance le 10 janvier. Au-delà des 11 rdv mensuels réguliers d'une heure ½ d'autres ont été ajoutés notamment pour le suivi DLA et la mise en place des Soulèvements associatifs.

Afin de pouvoir préparer efficacement les décisions prises en CAO, plusieurs commissions de travail ont été imaginées et en 2025 trois commissions de travail du CAO ont fonctionné, avec une feuille de route, un fonctionnement et un rythme encore tâtonnant. Quelque chose qui sera formalisé plus clairement en 2026 (une fois les groupes stabilisés et les tests de rythme effectués) :

- commission ressources humaines (débutée le 3 fév)
- commission communication et édition (débutée le 12 fév sur le sujet essentiel des Soulèvements associatif)
- commission renforcement du CAC - Commission financière (débutée en septembre)

Vers une présidence collective en 2026

[11 CAO + 4 CAO thématiques + 1 séminaire CAO + 3 commissions de travail réunis 16 fois + 1 CA + 1 AG soit 32 temps différents qui ont réuni 240 participations]

2. Les militant.e.s bénévoles

Une soixantaine de bénévoles ont été mobilisés sur nos axes de travail et événements. Une trentaine sur notre chantier interne d'un "collectif plus collectif" et largement autant sur nos autres chantiers collectifs de recherches-actions.

Environ 140 bénévoles réguliers ont suivi activement les travaux du CAC durant cette année, sans compter les nombreuses participations bénévoles ponctuelles à l'occasion de nos événements, recherches, enquêtes, débats...

3. Les adhérent.e.s et les soutiens

Le CAC comptabilise 263 adhérent.es en 2025 (associations et individuels) dont 95 "morales" (d'organisations) et 168 individuelles soit une augmentation de 9% par rapport à 2024. On note une plus forte augmentation des adhésions morales, notamment des associations régionales et locales. Ces chiffres démontrent un intérêt croissant de nos cibles pour le travail du CAC.

La part du montant des adhésions et dons (plutôt marginaux) dans les recettes globales de l'association reste stable en passant de 9 % (de 2021 à 2023) à 10% (en 2024 & 2025). Cependant le budget étant en augmentation depuis l'an dernier cette part ne rend pas visibles les 5 000€ supplémentaires reçus en 2025.

ADHÉSIONS MORALES

95

ADHÉSIONS MORALES

Les adhésions morales correspondent aux organisations adhérentes et n'incluent pas les adhésions individuelles.

DONT

35

ASSOCIATIONS NATIONALES

Des associations qui sont des réseaux d'adhérents à l'échelle du pays avec pour but de représenter ses intérêts de façon plus large.

32

ASSOCIATIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

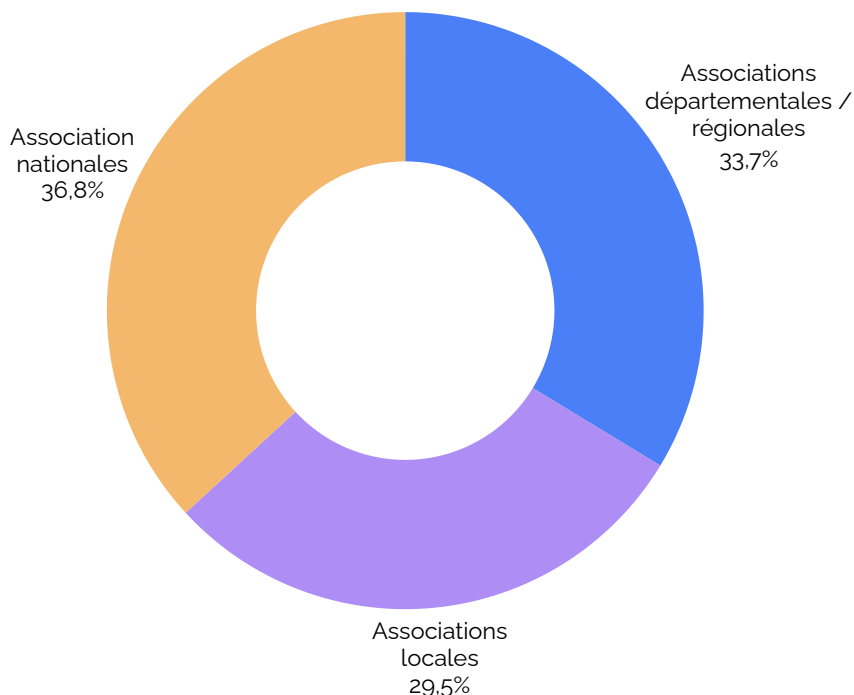
Associations agissa

28

ASSOCIATIONS LOCALES

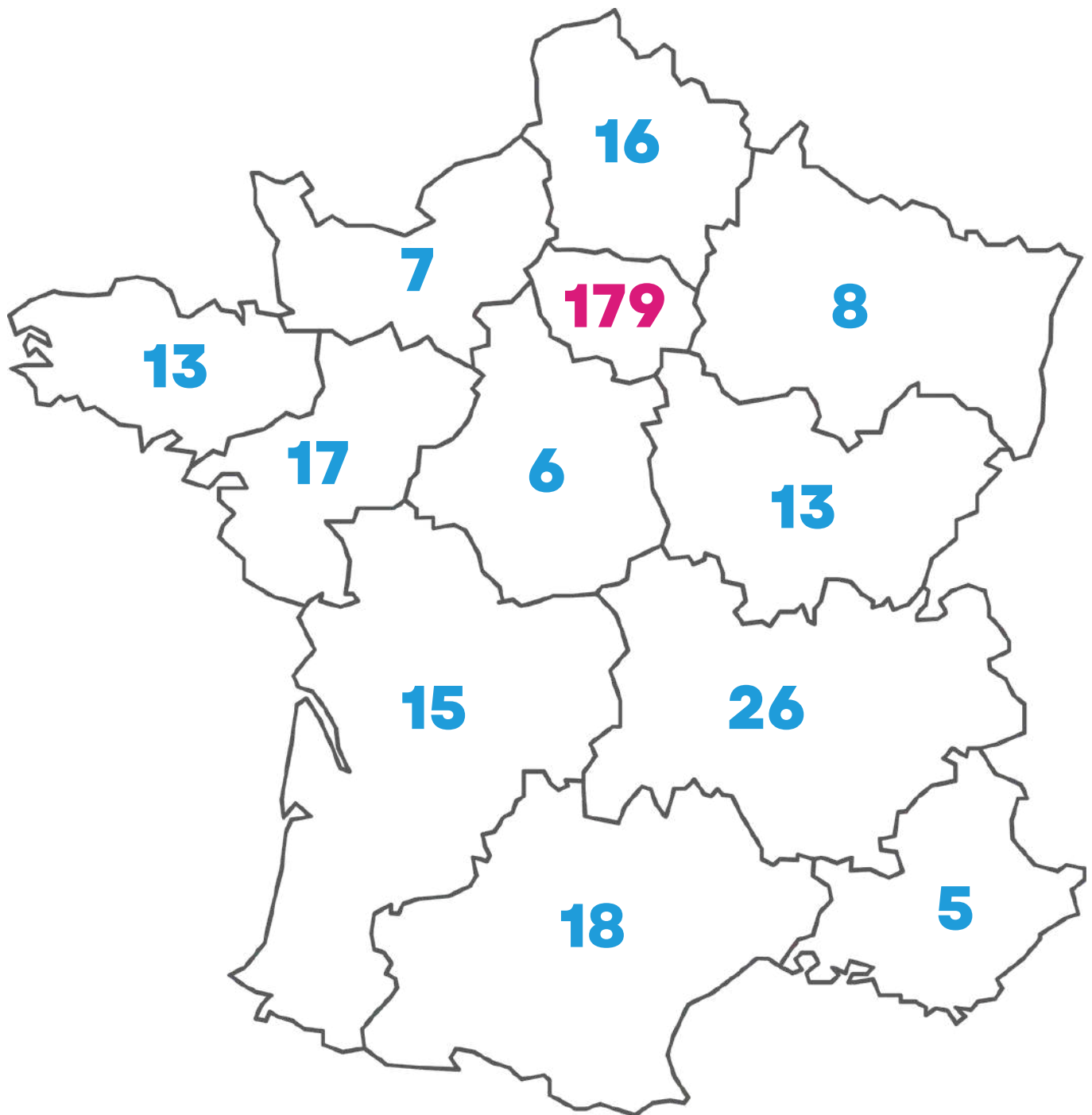
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua fermentum.

SOIT



ADHÉSIONS INDIVIDUELLES & ADHÉSIONS MORALES

RÉPARTITION DES 263 ADHÉRENTS



On observe sur ces 10 dernières années qu'environ la moitié des adhérents renouvelle son adhésion tous les ans et d'autres plus occasionnellement comme tous les 2 ou 3 ans. A noter qu'en 2025 le taux de renouvellement (par rapport à 2024) est stable et même en légère augmentation puisqu'on arrive à 62%, soit plus que ces dernières années (entre 44% et 55%).

Le CAC, bien qu'association, reste aussi un « collectif » et de nombreux partenaires et bénévoles actifs au sein du Collectif ne sont PAS adhérent.es, notamment parce qu'ils/elles adhèrent déjà à une ou plusieurs associations membres ou n'ont pas arrêté cette décision avec leurs instances et nous n'en faisons pas une condition pour agir et réfléchir ensemble.

4. L'équipe salariée

L'équipe salariée est constituée de 3 contrats CDI de niveau cadre avec 2 femmes et un homme, elle est stable depuis 2022 : Isabelle Boyer depuis 2013, JB Jobard depuis 2016 et Marianne Langlet depuis 2022.

Elle a été complétée par l'arrivée d'une volontaire Mara Braunstein (du 28/4 au 27/12 2025) en service civique durant x mois pour travailler plus spécifiquement sur l'axe des libertés associatives dans une dynamique de mise en réseau solidaire des différentes initiatives concernant l'utilisation de l'outil du droit par les associations.

5. Les groupes locaux

Le CAC œuvre depuis sa création pour toutes les associations de tous secteurs, notamment les petites ancrées localement, et donc pour ce faire il est nécessaire d'entretenir les liens avec ces associations. En 2020 à l'occasion de nos 10 ans d'existence, le CAC avait fixé des objectifs ambitieux pour renforcer & développer ces liens dans les territoires, cependant tous les projets ont été mis à l'arrêt en 2020 et en 2021 avec parfois des mobilisations réalisées en distanciel.

En 2025 les Soulèvements associatifs ont permis une (re)mobilisation des collectifs informels et des associations sur leurs territoires, permettant de relancer efficacement les dynamiques de collectifs qui se sont poursuivis et parfois concrétisés (plus en 2026) en CLAC pour Collectif Local d'Associations Citoyennes. En effet les 33 mobilisations réalisées le 1er juillet (ou autour de cette date) dans ces villes ont été des moment de rassemblement, coordination des associations et visibilité pour la population, semant parfois des idées de collectifs locaux :

Metz (57) ; Arras (62) ; Beauvais (60) ; Caen (14) ; Angers (49) ; Le Mans (72) ; Nantes (44) ; Sarzeau (56) ; Coulounieix-Chamiers (24) ; Artigues-près-Bordeaux (33) ; Pessac (33) ; Aleu (09) ; Toulouse (31) ; Aussonne (31) ; Assier (46) ; Aurillac (15) ; Digne-les-Bains(04) ; Saint-Étienne (42) ; Lyon (69) ; Besançon (25) ; Plombières-les-Bains (88) ; Lerrain (88) ; Epinal (88) ; Saulx-les-Chartreux (91) ; Paris (75005) ; Paris (75008) ; Paris (75011) ; Paris (75018) ; Blois (41) ; Saint-Jean-de-la-Ruelle (45).

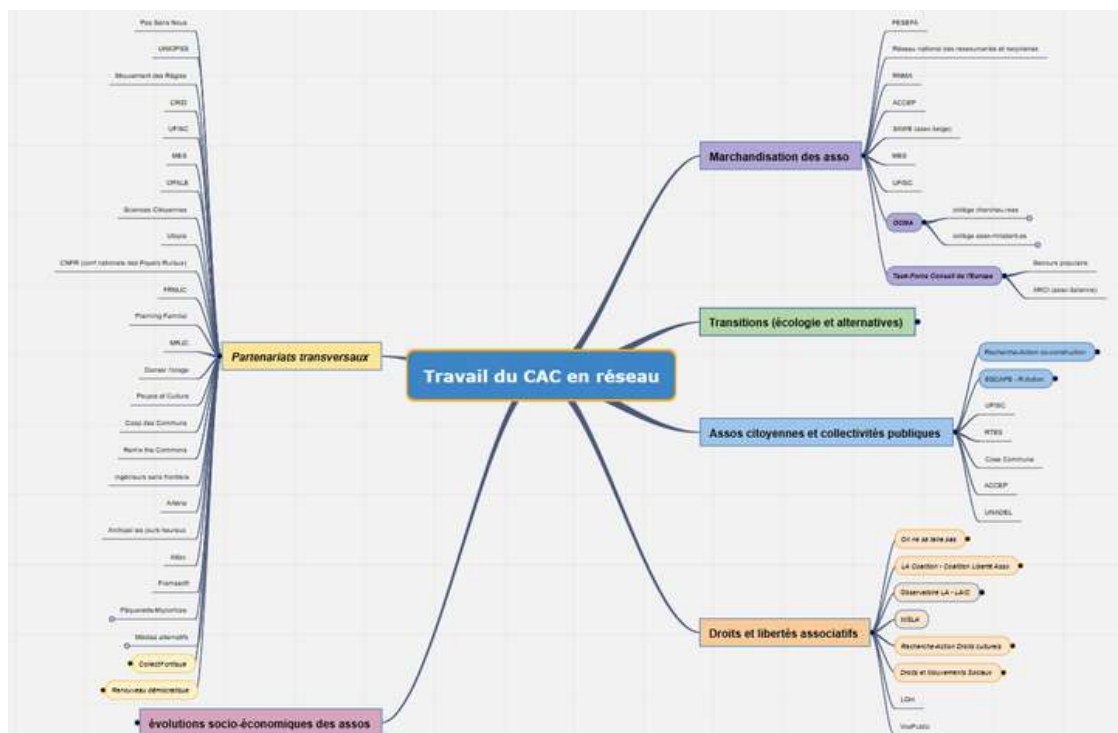
6. La parité

Une attention particulière est portée au CAC sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentations et animations, aussi bien dans l'équipe des salarié.es que celle des bénévoles. Lors de nos APAC, de nos Cafés'CAC, débats, formations ou interventions, nous avons à cœur de mêler auteures, chercheurs et chercheuses, militantes et militants et de répartir la parole au public en privilégiant les femmes... Cependant il arrive que nous ayons plus de femmes que d'hommes ou l'inverse mais c'est un point auquel nous continuons de porter attention. Sans être pour nous la priorité absolue c'est une question importante.

IV.3- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

1. La carte mentale du réseau

Carte illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public>



2. Moteur dans des projets inter-organisations

Dans le prolongement des dynamiques élaborées lors du séminaire convergence à Villarceaux (mai 2024) et pour créer et entretenir les dynamiques collectives, nous poursuivons (et même élargissons) notre participation dans de nombreux espaces collectifs : les 1001 Territoires pour la Fraternité, la Mobilisation et Coopération Art et Culture, Mesure de Sauvegarde des Libertés Associatives, Humus, et aussi avec des partenaires regroupant eux-même de nombreux acteurs/actrices associatifs le Mouvement pour l'Économie Solidaire, Vox Public, la Coop des Communs, les réseaux des médias indépendants, et tant d'autres...

HUMUS

Le **Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES)**, le **Collectif des Associations Citoyennes (CAC)** et **L'Archipel des Confluences (AdC)** rejoins par le **Collectif de la Transition Citoyenne (CTC)** ont lancé lors de l'Université Utopia en octobre 2024 une « Adresse à la société civile » afin qu'elle continue d'affronter avec résolution les menaces qui pèsent sur l'humanité : les dérèglements du climat, la prédation effrénée sur les ressources et la montée du brutalisme économique, culturel, social et politique.

Cette adresse s'est traduite ensuite par une initiative commune, actuellement dénommée HUMUS, démarrée lors d'une rencontre le 7 février 2025.

Cette initiative vise à : l'émergence d'une vision transformatrice portée par une coalition citoyenne la plus large possible, et la constitution d'un mouvement civique susceptible d'influer sur la donne politique et sur les politiques publiques.

- Groupe de pilotage : 26 mars, 2 avril, 9 mai, 9 juin, 6 octobre
- Rencontre nationale : Renforcer la société civile, le 7 février
- 1er séminaire le 27 juin 2025 : "Comment renforcer la société civile comme actrice majeure de politiques publiques"
- Rencontres de Sète (avec Mouvement Utopia) les 22 et 23 octobre

UEMSS (Université d'été des Mouvements Sociaux et des Solidarités) du 22 au 24 août : représentants Gilles Rouby, Didier Racine

L'UEMSS 2025 constitue un moment clé de rencontres, de débats, de formation mutuelle, d'activités culturelles et artistiques engagées, ainsi que de préparation d'actions concrètes et d'initiatives communes. Elle offre un espace d'organisation collective pour construire des stratégies partagées, renforcer notre puissance d'agir et faire converger nos luttes.

- Réunions de programmation : 29 janv, 10 fév, 20 mars, 10 avril, 24 avril, 7 mai
- Comité de pilotage : 20 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai, 16 juin, 8 juillet, 13 août
- Réunions plénières : 25 mars
- Réunion bilan : 29 septembre

GT pour une LOI vie associative - Education populaire

Le CAC suit avec bcp d'intérêt le travail réalisé par des membres du SNPJS-CGT (syndicat des personnels Jeunesse & sport) qui ont réfléchi à des propositions législatives de nature à revitaliser une politique publique co-construite dans le domaine de l'éducation populaire **GT pour une LOI vie associative - Education populaire**, en s'appuyant notamment sur l'exemple inspirant mis en place en Belgique wallonie avec Luc Carton. Ce travail recoupe celui mené avec des Députés à l'Assemblée nationale le 1er juillet.

- Atelier des Lois à l'Assemblée nationale le 1er juillet 2025
- 1er rdv de travail le **7 nov 25** puis **18 déc 25**
- : <https://annuel.framapad.org/p/ppt-education-populaire-ahrp?lang=fr>

3. Participation du CAC à des mobilisations collectives & convergence inter-réseaux

Mobilisation : octobre la mobilisation "ça ne tient plus" du Mouvement associatif, Hélixopée...

Dynamique de convergence inter-réseaux :

Co-porteur du festival Carton plein, défaire, déplacer, reconstruire la chose publique, avec Coincoin productions qui a porté plus concrètement ce festival à Lyon du 1er au 3 décembre.

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

